



MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE

Prédiagnostic Ecologique

Métropole Européenne de
Lille
mai 2025

Construction du centre
aquatique métropolitain à
Wattrelos (59)

PREDiagnostic

Outil d'aide à la décision à
destination du maître
d'ouvrage



biotope

Projet	Prédiagnostic Ecologique	
Site concerné	Construction du centre aquatique métropolitain à Wattrelos (59)	
Version/Indice	Version 1	
Date	07/05/2025	
Nom de fichier	Prediag_MEL-Wattrelos_20250409.docx	
N° de contrat	2020902	
Client	Métropole Européenne de Lille	
Interlocuteur	Mathilda MERCIER, <i>Apprentie Génie civil sols et environnement, Assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre, Planification aménagement et habitat.</i>	Mail : mmercier@lillemetropole.fr Téléphone : +33 (0)3.20.21.61.34 Portable : +33 (0)6.83.32.45.24
Biotope, Responsable du projet	Lilou GHIATI, <i>Chargée de mission écologue</i>	Mail : lghiati@biotope.fr Téléphone : 03.21.10.51.52
Biotope, Contrôleur qualité Responsable de qualité	Julie MARODON <i>Cheffe de projets écologue</i>	Mail : jmarodon@biotope.fr Téléphone : 03.21.10.51.52

Biotope est signataire de la « [Charte d'Engagement des Bureaux d'Études dans le domaine de l'évaluation environnementale](#) ».

L'agence Nord littoral de Biotope, basée à Rinxent est certifiée MASE et en cours de certification ISO 9001 : 2015

Sauf mention contraire explicite, toutes les photos du rapport ont été prises sur site par le personnel de Biotope dans le cadre des prospections de terrain.

Table des matières

Table des matières	3
1 Localisation du site, contexte d'étude et méthode appliquée	4
1.1 Présentation succincte du site et de la mission	4
1.2 Définition des zones d'études.....	4
2 Eléments bibliographiques	6
3 Résultats de l'étude.....	9
3.1 Zonages du patrimoine naturel	9
3.2 Continuités écologiques	14
3.3 Zones humides.....	16
3.4 Repérage de terrain	17
4 Appréciation des enjeux biodiversité du site et préconisations d'action	26
5 Bilan d'aide à la décision : Nos recommandations	28
6 Les étapes.....	30
Annexe 1 : Liste des espèces de la flore patrimoniale présente dans la Bibliographie depuis 2000.....	31
7 Glossaire	35

1 Localisation du site, contexte d'étude et méthode appliquée

1.1 Présentation succincte du site et de la mission

La Métropole Européenne de Lille a pour projet de construire une piscine sur la commune de Wattrelos. Le site d'étude se situe donc sur la commune de Wattrelos dans le département du Nord (59), en région Hauts-de-France. Il correspond à l'emprise du projet.

La présente mission a pour objet de détecter les éléments évidents du milieu naturel à prendre en compte dans la définition du projet. Elle ne se substitue pas à une expertise écologique approfondie en période favorable.

Le présent prédiagnostic a pour objet d'évaluer les enjeux écologiques présents sur le site et ainsi conseiller au mieux quant à la prise en compte de la biodiversité dans les aménagements et la gestion du site.

Il consiste en :

- 1) Un bilan de la bibliographie et des données publiques disponibles sur le site d'étude ;
- 2) Une mise en contexte des éléments du site vis à vis des espaces naturels et continuités écologiques en périphérie immédiate ;
- 3) Un repérage par un écologue confirmé des potentialités d'accueil pour la flore et les principaux groupes de faune protégés ou à enjeu de conservation ;
- 4) Une hiérarchisation des enjeux écologiques identifiés ;
- 5) La définition d'un plan d'action à l'échelle du site.

Les investigations de terrain ont eu lieu le 27/03/2025. Les différents milieux du site d'étude ont été parcourus dans un objectif d'optimisation des observations d'espèces pouvant constituer un enjeu écologique. L'attention s'est notamment portée sur les milieux naturels ou artificiels susceptibles d'accueillir la plus grande diversité de faune et de flore.

Une synthèse et des recommandations d'aide à la décision sont proposées en fin de document.

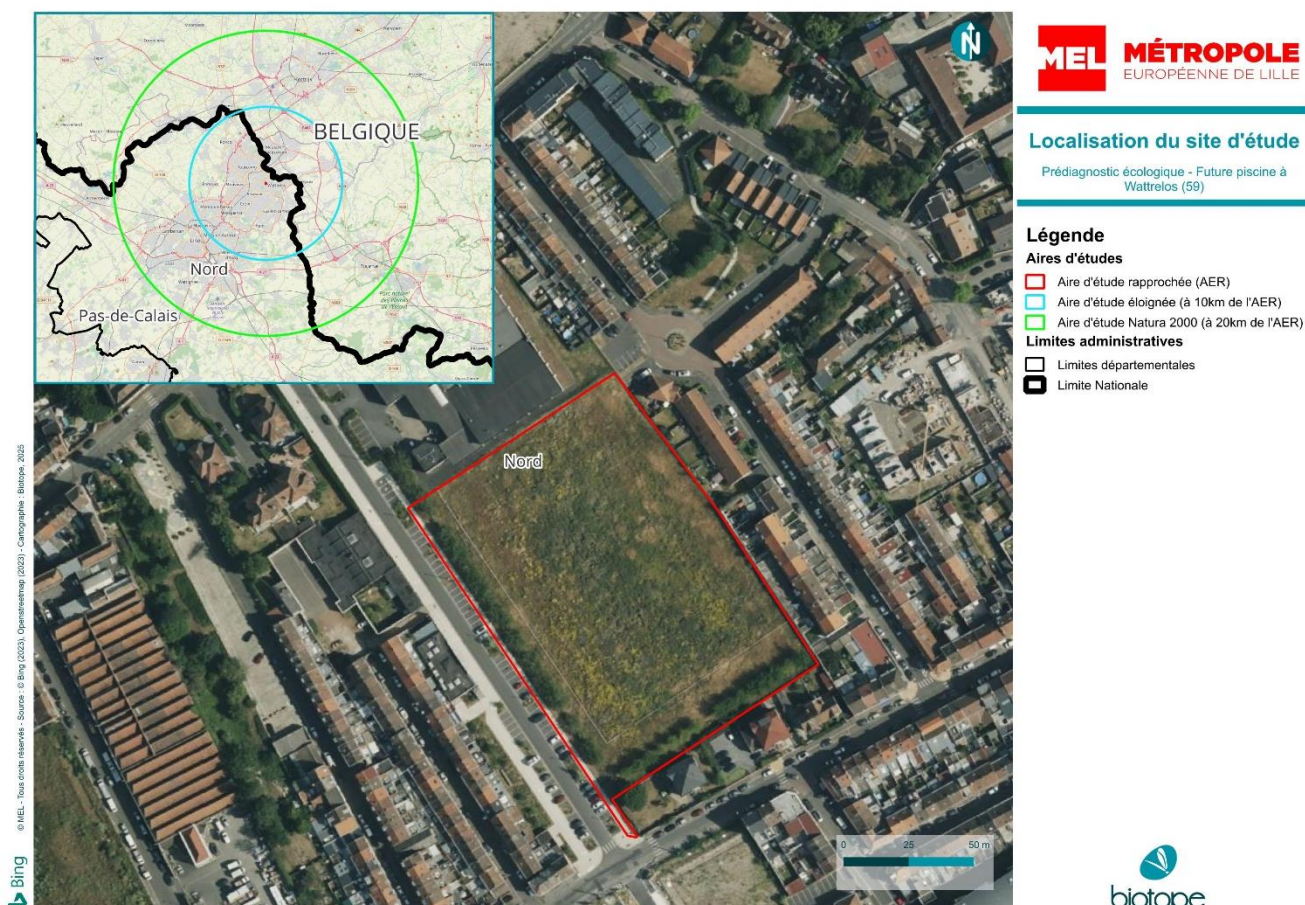
1.2 Définition des zones d'études

Dans le cadre de la présente étude, et afin d'appréhender l'ensemble des enjeux écologiques du site, différentes aires d'étude ont été définies. Celles-ci sont présentées dans le tableau ci-dessous.

 **REMARQUE :** cette prestation a pour objet de détecter les éléments évidents du milieu naturel à prendre en compte dans la définition du projet. Elle ne se substitue pas à une expertise écologique approfondie en période favorable.

Tableau 1 : Aires d'étude

Aires d'étude	Description des aires d'étude
Aire d'étude rapprochée (1,33 ha)	Il s'agit de la zone comprenant les emprises travaux pour la construction de la future piscine de Wattrelos. Les prospections ont été effectuées sur l'ensemble de l'aire d'étude rapprochée, à la suite desquelles une cartographie des habitats et des enjeux a été produite. Les informations issues de la bibliographie ont également été prises en compte.
Aire d'étude éloignée (Zone tampon de 10km)	L'aire d'étude éloignée permet de comprendre le fonctionnement écologique global du contexte dans lequel s'insère le site (zonages réglementaires du patrimoine naturel et continuités écologiques). Elle correspond à un tampon de 10 km autour de l'aire d'étude rapprochée.
Aire d'étude Natura 2000 (Zone tampon de 20km)	L'aire d'étude Natura 2000 permet notamment de rechercher les zonages Natura 2000. Les autres zonages ont également été recherchés dans ce rayon. Elle correspond à un tampon de 20km autour de l'aire d'étude rapprochée.



Carte 1 : Localisation du site d'étude

2 Eléments bibliographiques

Nature des données consultées			
Base de données	Organisme gestionnaire	Groupes concernés	Date de consultation
Digitale 2	Conservatoire Botanique National de Bailleul (CBNBL)	Plantes vasculaires	27/03/2025
Inventaire Nationale de Patrimoine Naturel (INPN)	INPN	Oiseaux, Insectes, Arachnides, Mollusques, Poissons, Amphibiens, Reptiles, Mammifères	24/02/2025
Système d'Information Régional sur la Faune (SIRF)	Groupe Ornithologique et Naturaliste (GON)	Oiseaux, Insectes, Arachnides, Mollusques, Poissons, Amphibiens, Reptiles, Mammifères	24/02/2025

Bibliographie relative au site d'étude
Flore 463 taxons végétaux (plantes vasculaires) sont cités sur la commune de Wattrelos depuis 2000 dont : 4 espèces patrimoniales et protégées en Nord-Pas-de-Calais ; - Achillée sternutatoire (<i>Achillea ptarmica</i> subsp. <i>ptarmica</i>) ; - Butome en ombelle (<i>Butomus umbellatus</i>) ; - Scirpe épingle (<i>Eleocharis acicularis</i>) ; - Gnaphale jaunâtre (<i>Laphangium luteolum</i>). 2 espèces protégées en Nord-Pas-de-Calais, non patrimonial ; - Angélique vraie (<i>Angelica archangelica</i>) ; - Ophrys abeille (<i>Ophrys apifera</i>). 30 espèces patrimoniales non protégées (voir liste dans le tableau en annexe 1) ; 25 espèces exotiques envahissantes potentielles ou avérées : 14 avérées - Bident à fruits noirs (<i>Bidens frondosa</i>) ; - Buddleia de David (<i>Buddleia davidii</i>) ; - Crassule de Helms (<i>Crassula helmsii</i>) ; - Stramoine commune (<i>Datura stramonium</i>) ; - Berce du Caucase (<i>Heracleum mantegazzianum</i>) ; - Lentille d'eau minuscule (<i>Lemna minuta</i>) ; - Jussie de Montevideo (<i>Ludwigia peploides</i> subsp. <i>montevidensis</i>) ; - Lyciet commun (<i>Lycium barbarum</i>) ; - Vigne-vierge commune (<i>Parthenocissus inserta</i>) ; - Cerisier tardif (<i>Prunus serotina</i>) ; - Renouée du Japon (<i>Reynoutria japonica</i>) ; - Robinier faux-acacia (<i>Robinia pseudoacacia</i>) ;

- Solidage du Canada (*Solidago canadensis*) ;
- Solidage géant (*Solidago gigantea*).
- 11 potentielles
 - Azolla fausse-fougère (*Azolla filiculoides*) ;
 - Brome purgatif (*Ceratochloa cathartica*) ;
 - Cotule pied-de-corbeau (*Cotula coronifolia*) ;
 - Souchet vigoureux (*Cyperus eragrostis*) ;
 - Mimule tacheté (*Erythranthe guttata*) ;
 - Fétuque à feuilles rudes (*Festuca brevipila*) ;
 - Balsamine de Balfour (*Impatiens balfourii*) ;
 - Cytise faux-ébénier (*Laburnum anagyroides*) ;
 - Passerage à larges feuilles (*Lepidium latifolium*) ;
 - Séneçon du Cap (*Senecio inaequidens*) ;
 - Aster de Virginie (*Symphyotrichum novi-belgii*).

Faune*

Insectes	93 espèces d'insectes : • Coléoptères (16) : 1 espèce patrimoniale, <i>Clitostethus arcuatus</i> (Rossi, 1794). • Diptères (3) : Aucune espèce réglementée ou patrimoniale n'a été recensée sur la commune ; • Hémiptères (5) : Aucune espèce réglementée ou patrimoniale n'a été recensée sur la commune ; • Hyménoptères (1) : Aucune espèce réglementée ou patrimoniale n'a été recensée sur la commune ; • Odonates (22) : 3 espèces patrimoniales non protégées : • L'Aesche isocèle (<i>Aeshna isocles</i> O.F. Müller, 1767) ; • Le Leste sauvage (<i>Lestes barbarus</i> Fabricius, 1798). • Le Sympétrum méridional (<i>Sympetrum meridionale</i> Selys, 1841) ; • Orthoptères (12) : 1 espèce patrimoniale, le Conocéphale gracieux (<i>Ruspolia nitidula nitidula</i> Scopoli, 1786) ; • Papillons de jour (21) : 1 espèce patrimoniale, L'Hespérie de l'Alcée (<i>Carcharodus alceae</i> Esper, 1780) ; • Papillons de nuit (13) : • 2 espèces protégées et non patrimoniales : • L'Écaille chinée (<i>Euplagia quadripunctaria</i> Poda, 1761) ; • Le Sphinx de l'Épilobe (<i>Proserpinus proserpina</i> Pallas, 1772). • 5 espèces patrimoniales non protégées : • La Noctuelle de la Patience (<i>Acronicta rumicis</i> Linnaeus, 1758) ; • La Phalène picotée (<i>Ematurga atomaria</i> Linnaeus, 1758) ; • Le Cloporte (<i>Heterogenea asella</i> Denis & Schiffermüller, 1775) ; • La Sésie du Saule (<i>Sesia bembeciformis</i> Hübner, 1806) ; • La Virgule (<i>Hesperia comma</i> Linnaeus, 1758).
Arachnides	10 espèces d'arachnides dont une espèce patrimoniale, la Stéatode domestique (<i>Steatoda grossa</i> C.L. Koch, 1838).
Amphibiens	7 espèces ont été recensées sur la commune depuis 2014 dont : • 3 espèces protégées et patrimoniales :

	• La Grenouille commune (<i>Pelophylax kl. esculentus</i> Linnaeus, 1758) ; • La Grenouille rieuse (<i>Pelophylax ridibundus</i> Pallas, 1771) ; • Le Triton ponctué (<i>Lissotriton vulgaris</i> Linnaeus, 1758). • 3 espèces protégées et non patrimoniales : • Le Crapaud commun (<i>Bufo bufo</i> Linnaeus, 1758) ; • La Grenouille rousse (<i>Rana temporaria</i> Linnaeus, 1758) ; • Le Triton palmé (<i>Lissotriton helveticus</i> Razoumowsky, 1789).
Reptiles	2 espèces de reptiles ont été recensées sur la commune depuis 2014, dont : • 1 espèce protégée patrimoniale : le Lézard des murailles (<i>Podarcis muralis</i> Laurenti, 1768) ; • 1 espèce exotique envahissante : la Trachémyde écrite (<i>Trachemys scripta</i> Schoepff, 1792).
Oiseaux	109 espèces d'oiseaux ont été recensées sur la commune depuis 2014, dont : • 37 sont protégées et non patrimoniales ; • 40 sont des espèces patrimoniales et protégées.
Mammifères (hors chiroptères)	12 espèces des mammifères sont présentes sur la commune, dont : • 1 espèce patrimoniale non protégée : le Lapin de garenne (<i>Oryctolagus cuniculus</i> Linnaeus, 1758) ; • 1 espèce protégée patrimoniale : le Castor d'Eurasie (<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758) ; • 2 espèces protégées et non patrimoniales : • Le Hérisson d'Europe (<i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758) ; • L'Écureuil roux (<i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758) ; • 1 espèce exotique envahissante : le Rat musqué (<i>Ondatra zibethicus</i> Linnaeus, 1766).
Poissons	• 1 espèce de poisson, aucune espèce réglementée ou patrimoniale n'a été recensée sur la commune.
Mollusques	2 espèces de mollusques, aucune espèce réglementée ou patrimoniale n'a été recensée sur la commune.

* Données de moins de dix ans

État des connaissances avant investigations de terrain		
FAIBLE et ANCIEN	MOYEN ou VARIABLE et RECENT	BON et RECENT
État de conservation et fonctionnalité des milieux		
Au vu de la bibliographie, de nombreuses espèces patrimoniales et protégées sont connues sur la commune de Wattrelos tant pour la flore que pour la faune. En effet, de nombreuses espèces floristiques relatives aux prairies et friches sont susceptibles d'être présentes, tel que : la Chicorée sauvage (<i>Cichorium intybus</i> L., 1753), le Passerage des décombres (<i>Lepidium ruderalis</i> L., 1753), la Luzerne polymorphe (<i>Medicago polymorpha</i> L., 1753), la Pétasite hybride (<i>Petasites hybridus</i> G. Gaertn., B. Mey. & Scherb., 1801), la Potentille d'Angleterre (<i>Potentilla anglica</i> subsp. <i>anglica</i> Laichard., 1790), le Tabouret des champs (<i>Thlaspi arvense</i> L., 1753). Ainsi que l'Ophrys abeille (<i>Ophrys apifera</i> Huds., 1762), espèce protégée en région. Concernant la faune, le site pourrait représenter un intérêt pour certaines espèces protégées, comme le Hérisson d'Europe (<i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758). Cette zone paraît également favorable à certains oiseaux des milieux anthropiques, tel que : le Moineau domestique (<i>Passer domesticus</i> Linnaeus, 1758), le Verdier d'Europe (<i>Carduelis chloris</i> Linnaeus, 1758) et potentiellement le Martinet noir (<i>Apus apus</i> Linnaeus, 1758), qui pourrait fréquenter les habitations situées à proximité du site.		

3 Résultats de l'étude

3.1 Zonages du patrimoine naturel

Bilan établi sur le site de projet et dans un rayon de 10 et 20 km alentours.

Seuls sont retenus ici les zonages concernant spécifiquement les milieux naturels et la biodiversité, hors urbanisme.

Cf. carte ci-après.

Type de zonage	Code national	Intitulé	Distance à l'aire d'étude
Zonages réglementaires Natura 2000 de Belgique			
Natura 2000 Belgique	BE32003	Pays des Collines	19,3 km à l'Est
Natura 2000 Belgique	BE32001	Vallée de la Lys	16,4 km à l'Ouest
Natura 2000 Belgique	BE32002	Vallée de l'Escaut en aval de Tournai	10,8 km à l'Est
Natura 2000 Belgique	BE32044	Bassin de l'Escaut en amont de Tournai	18,4 km à l'Est
Zonages réglementaires (Hors Natura 2000) des Hauts-de-France			
RNR	FR9300113	Le Héron	7.1 km au Sud
APB	FR3800449	Prairie Des Willemots	18.2 km à l'Ouest
Zonages réglementaires (Hors Natura 2000) de Belgique			
Directive Habitat	BE2300007	Bossen van de Vlaamse Ardennen en ader Zuidvlaamse bossen	14,9 km au Nord-Est
Zonages d'inventaires des Hauts-de-France			
ZNIEFF2	310013373	Vallée de la Marque entre Ennevelin et Hem	6.2 km au Sud
ZNIEFF1	310013374	Lac du Héron	6.3 km au Sud
ZNIEFF1	310014128	Prairies et Bois humides des 17 bonniers à Willem	7.4 km au Sud
ZNIEFF1	310030052	Prairies humides de la Lys à Wervicq	12.0 km au Nord-Ouest
ZNIEFF1	310013750	Marais d'Ennevelin à Cysoing	14.1 km au Sud
ZNIEFF1	310030092	Bois et Prairies de Boughelles et Wannehain	15.5 km au Sud-Est
ZNIEFF1	310013307	Marais et prairies humides de Warneton	16.9 km à l'Ouest
ZNIEFF1	310030097	Prairies des Willemots à Frelinghien	18.2 km à l'Ouest
ZNIEFF2	310013759	Basse Vallée de la Deûle entre Wingles et Emmerin	18.5 km au Sud-Ouest
ZNIEFF1	310013308	Marais d'Emmerin et d'Haubourdin et ancien dépôt des voies navigables de Santes et le Petit Claire Marais	18.8 km au Sud-Ouest
ZNIEFF1	310030053	Les prés entre deux eaux à Houplines	19.3 km à l'Ouest

Zonages d'inventaires de Belgique			
NVWG	-	Omgeving LAR-zuid	6,4 km au Nord
GEN	-	West-Vlaamse Leievallei	9,8 km au Nord
NVWG	-	West-Vlaamse Leievallei	10,1 km au Nord
GEN	-	Het Bellegembos	10,1 km au Nord
GENO	-	West-Vlaamse Leievallei	11,3 km au Nord
GEN	-	Vaarttaluds Moen en Orveytbos	13,6 km au Nord-Est
NVWG	-	Vaarttaluds Moen en Orveytbos	13,8 km au Nord-Est
NVWG	-	Bergelen	13,9 km au Nord
GEN	-	De West-Vlaamse Scheldevallei	14,3 km à l'Est
Autres zonages du patrimoine naturel			
ENS	-	Bois de Warwammes	5,8 km au Sud
ENS	-	Bois d'Inière	12,0 au Sud
ENS	-	Bois de la Noyelle	12,7 au Sud
ENS	-	Marais de la Marque	14,7 au Sud
ENS	-	Prairies de la Tassonnière	16,9 au Sud

Légende :

RNR : Réserve Naturelle Régionale

APB : Arrêté de Protection de Biotope

ZNIEFF 1 : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique de type I

ZNIEFF 2 : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique de type II

NVWG : Zone « entrelacée » de la nature

GEN : Unités Grande Nature

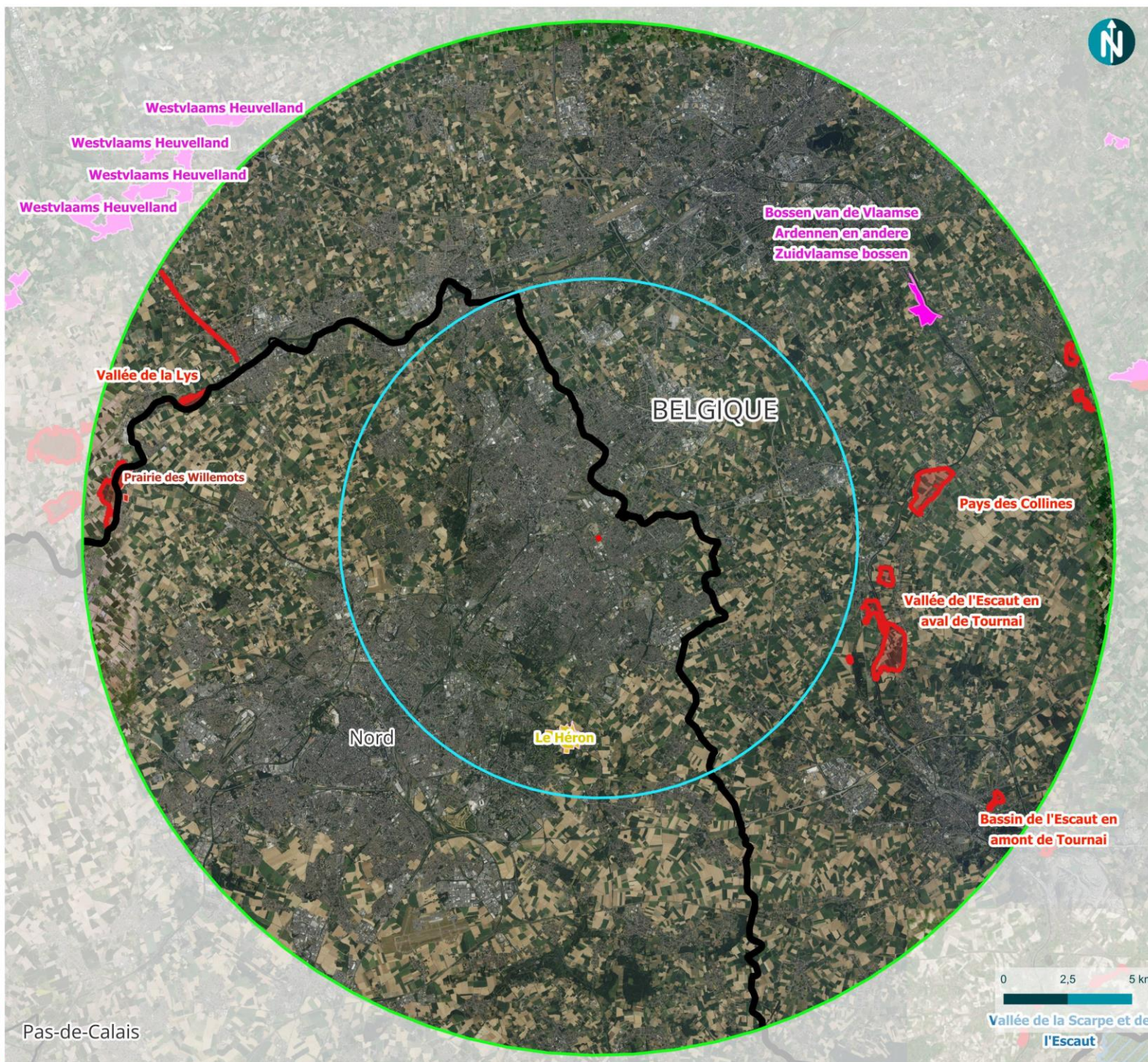
GENO : Unités Grande Nature en Développement

ENS : Espaces Naturels Sensibles

Des zonages à enjeux pour le site ?

OUI / NON

Le zonage le plus proche de l'aire d'étude rapprochée est l'Espace Naturel Sensible du Bois de Warwammes. Et le zonage réglementaire le plus proche se trouve à 7 km de l'aire d'étude rapprochée, il s'agit de la Réserve Naturelle Régionale du Héron. Aucun zonage n'est donc impacté par le projet.



Zonages réglementaires

Prédiagnostic écologique - Projet de construction
d'une future piscine à Wattlelos (59)

Légende

Aires d'études

- Aire d'étude rapprochée (AER)
- Aire d'étude éloignée (à 10km de l'AER)
- Aire d'étude Natura 2000 (à 20km de l'AER)

Limites administratives

- Limite départementale et Nationale

ZONAGES

Zonages Natura 2000 Belgique

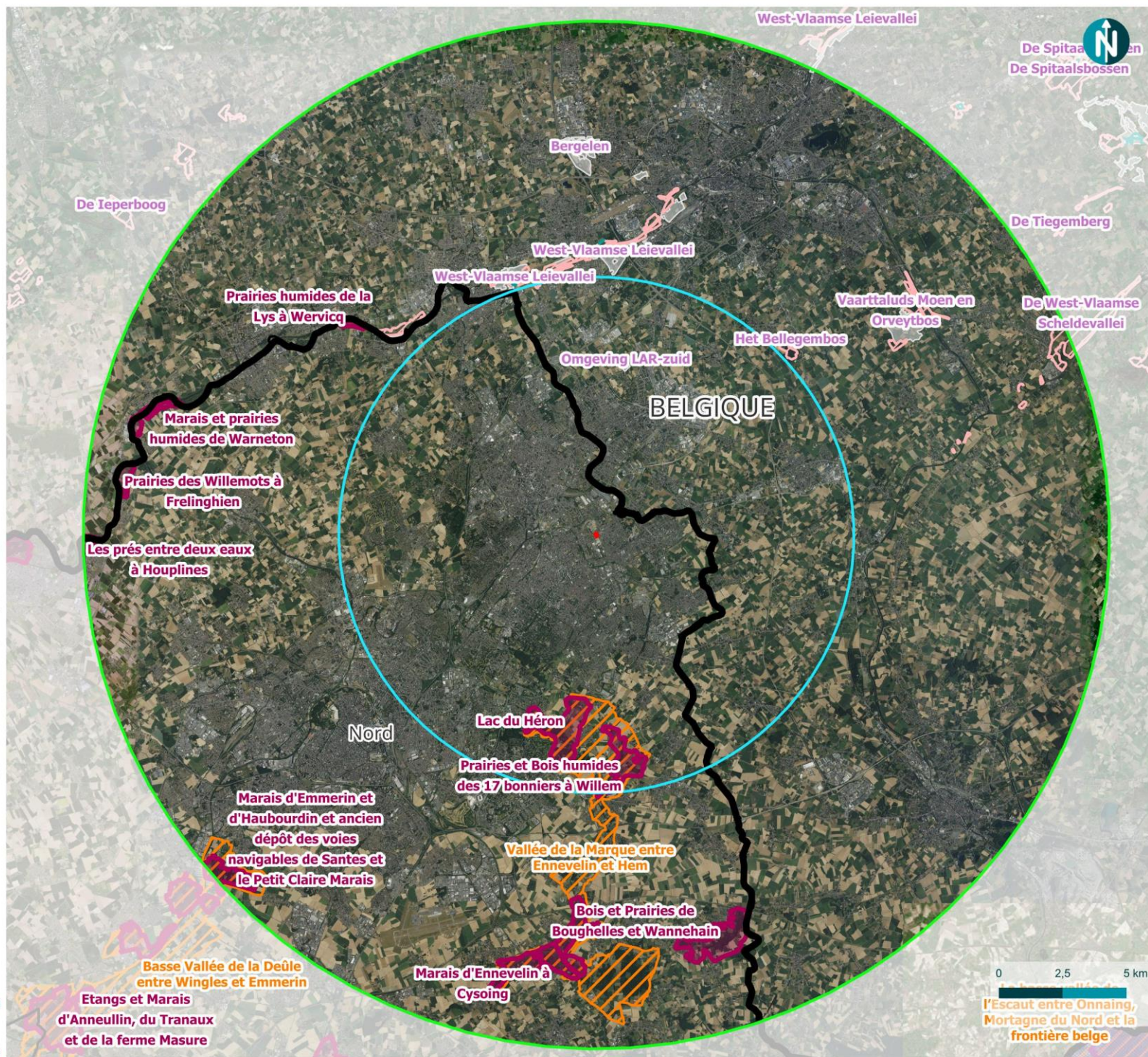
- Natura 2000

Zonages réglementaires de Belgique

- Directive Habitat

Zonages réglementaires Hauts-de-France

- Arrêté de Protection de Biotope
- Réserve Naturelle Régionale



Zonages d'inventaires du patrimoine naturel

Prédiagnostic écologique - Projet de construction d'une future piscine à Wattenmeer (59)

Légende

Aires d'études

- Aire d'étude rapprochée (AER)
- Aire d'étude éloignée (à 10km de l'AER)
- Aire d'étude Natura 2000 (à 20km de l'AER)

Limites administratives

- Limite départementale et Nationale

ZONAGES

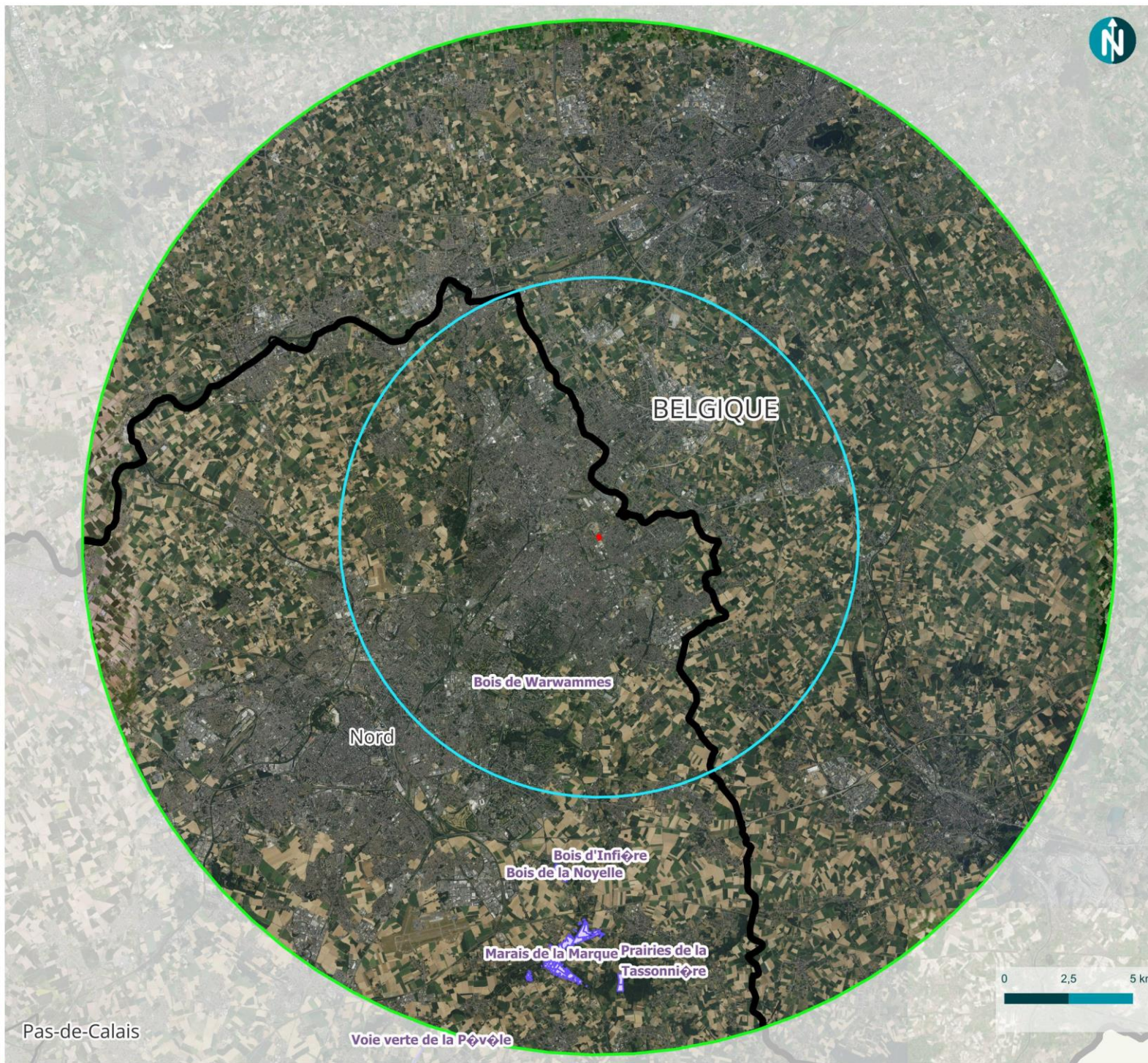
Zonages d'inventaires du patrimoine naturel de Belgique

Réseau écologique flamand (VEN)

- Unité Grande Nature (GEN)
- Zones « entrelacées » de la nature

Zonages d'inventaires du patrimoine naturel Hauts-de-France

- Zones d'Intérêts Ecologique, Faunistique et Floristique de type I (ZNIEFF I)
- Zones d'Intérêts Ecologique, Faunistique et Floristique de type II (ZNIEFF II)



MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE

Autres zonages

Prédiagnostic écologique - Projet de construction
d'une future piscine à Wattlelos (59)

Légende

Aires d'études

-  Aire d'étude rapprochée (AER)
-  Aire d'étude éloignée (à 10km de l'AER)
-  Aire d'étude Natura 2000 (à 20km de l'AER)

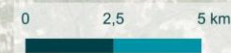
Limites administratives

-  Limite départementale et Nationale

ZONAGES

Autres zonages Hauts-de-France

-  Espaces Naturels Sensibles



Carte 4 : Autres zonages

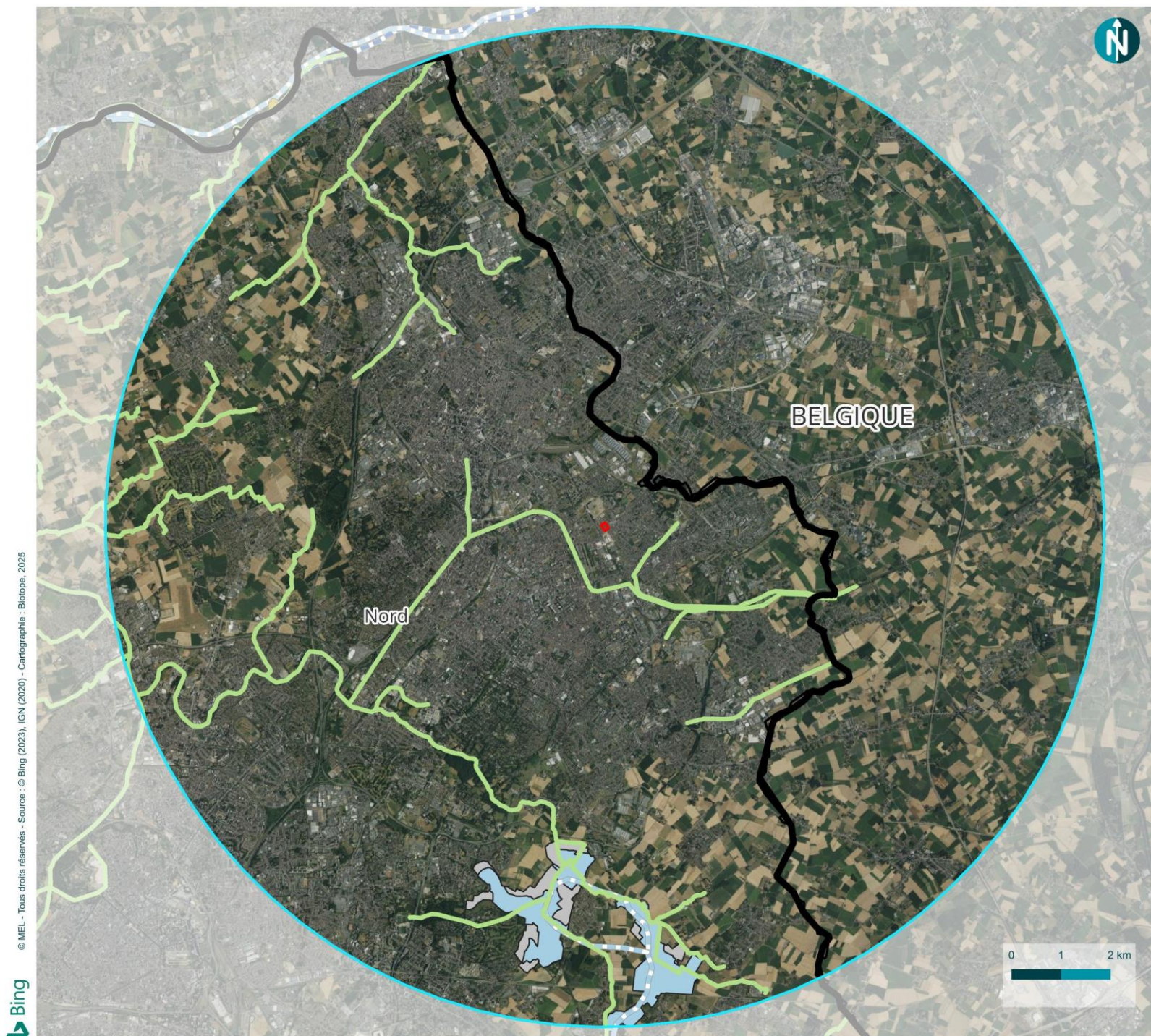
3.2 Continuités écologiques

L'étude des continuités écologique a été réalisée à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, dans un rayon de 10km.

Le site et ses abords sont-ils concernés par des réservoirs de biodiversité à prendre en compte ?			OUI / NON
Réservoir de biodiversité	Source	Sous-trame	Niveau d'intérêt
Corridors zones humides de la Vallée de la Marque	SRCE - TVB Nord-Pas-de-Calais	Zones humides / Autres milieux	Régional

Le site et ses abords sont-ils concernés par des corridors écologiques à prendre en compte ?			OUI / NON
Corridor écologique	Source	Sous-trame	Niveau d'intérêt
Corridors bandes enherbées, répartie de manière homogène au Sud et à l'Est dans l'aire d'étude éloignée	SRCE - TVB Nord-Pas-de-Calais	Bandes enherbées	Régional

Points d'intérêt / Commentaires
Une partie du corridor bandes enherbées se situe à environ 720m de l'aire d'étude rapprochée. Ce corridor est représenté par les berges du canal de Roubaix.



Continuités écologiques

Prédiagnostic écologique - Projet de construction
d'une future piscine à Wattrelos (59)

Légende

Aires d'études

- Aire d'étude rapprochée (AER)
- Aire d'étude éloignée (à 10km de l'AER)

Limites administratives

- Limites départementales
- Limite Nationale

SRCE-TVB

Nord-Pas-de-Calais

- Corridors bandes enherbées

Corridors terrestres et aquatiques

- zones humides

Réservoirs de Biodiversité

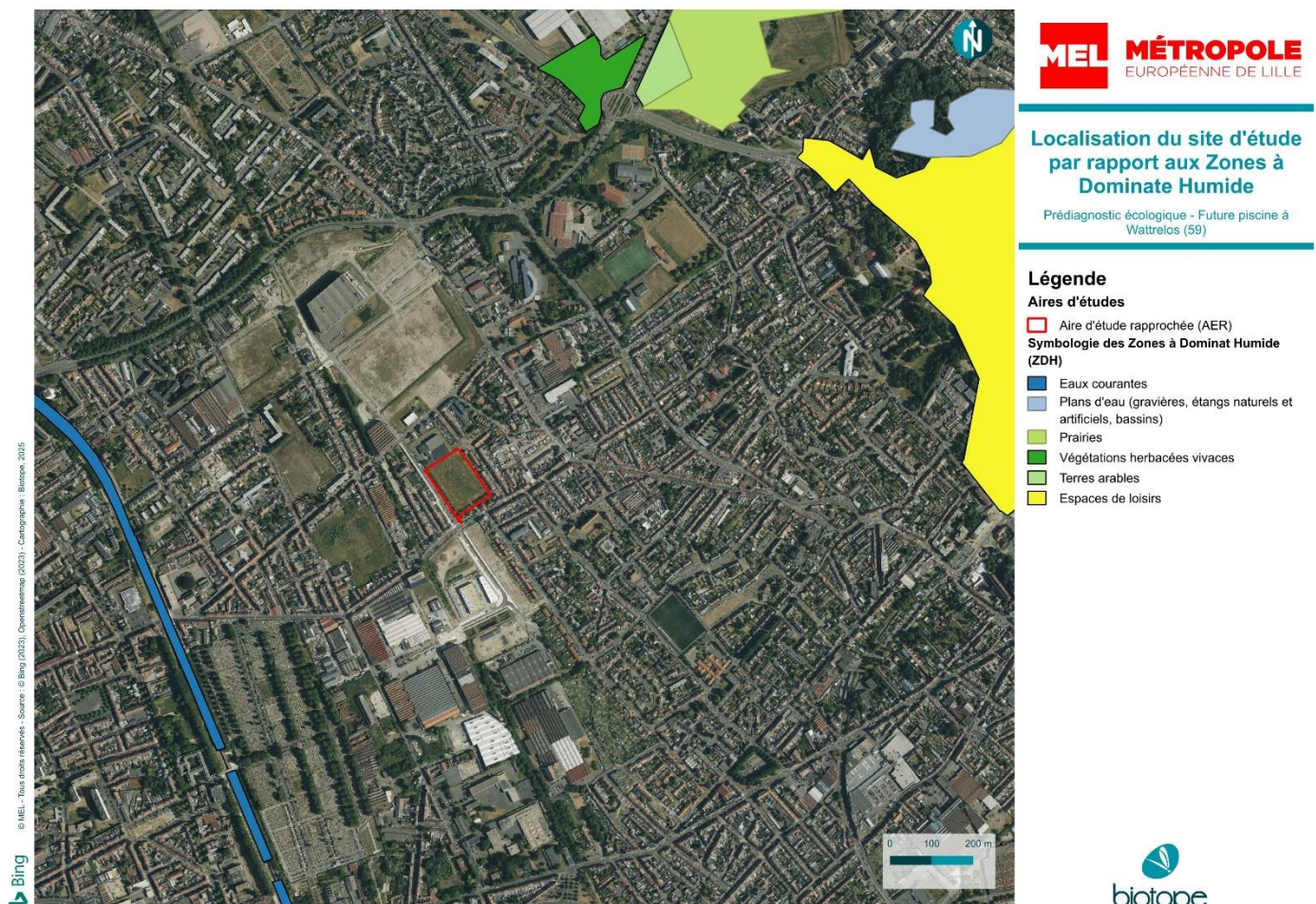
- zones humides
- autres milieux

Carte 5 : Cartographie des continuités écologiques

3.3 Zones humides

D'après l'arrêt du 22 février 2017, le Conseil d'État et la note technique du 26 juin 2017 relative à la caractérisation des zones humides, deux critères doivent être réunis pour définir réglementairement une zone humide (marais, tourbières, prairies humides, lagunes, mangroves...) : l'hydromorphie des sols et la présence de plantes dites hygrophiles, en présence de végétation sur le terrain.

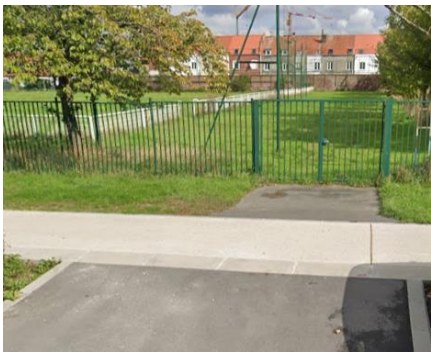
Aucune zone à dominante humide identifiée dans le SDAGE Artois Picardie n'est présente au sein de l'aire d'étude rapprochée, mais quelques zones s'y trouvent à proximité (plus de 700m).



Carte 6 : Localisation du site d'étude par rapport aux Zones à Dominante Humide

3.4 Repérage de terrain

Caractère naturel du site d'étude		
De manière globale, le site d'étude présente un caractère :		
Artificiel Site dominé par une occupation du sol urbaine ou industrielle	Plutôt naturel Site occupé par une mosaïque de milieux naturels et de milieux artificiels	Naturel Site dominé par des milieux naturels spontanés

Principaux milieux présents	
Les principaux milieux présents sur le site d'étude sont :	
 J4 / Réseaux de transport et autres zones de construction à surface dure Il s'agit d'une petite portion d'une route bitumée à l'entrée du grillage d'accès. L'enjeu pour cet habitat est faible. Particularité faune : Aucune espèce n'a été contactée dans ce milieu. L'enjeu est donc négligeable. Ce type de milieu présente un enjeu écologique négligeable et des potentialités d'accueil d'espèces patrimoniales et protégées faibles.	 E5 / Ourlets, clairières forestières et peuplements de grandes herbacées non graminoides Il s'agit de petites surfaces au sein de l'ancien terrain de football où la terre est partiellement à nu, ce qui a permis le développement de plusieurs espèces végétales typiques des friches telles que le Panais (<i>Pastinaca sativa</i>), le Cirsie des champs (<i>Cirsium arvense</i>) et le Cirsie commun (<i>Cirsium vulgare</i>). Particularité faune : Aucune espèce n'a été contactée dans ce milieu. L'enjeu est donc négligeable. Ce type de milieu présente un enjeu écologique faible et des potentialités d'accueil d'espèces patrimoniales et protégées faibles.

Principaux milieux présents



E2 / Prairies mésiques

Ces prairies mésiques ont été recensées sur l'ancien terrain de football et sur les abords de celui-ci ainsi qu'au bord du trottoir dans un espace vert.
Ces prairies sont tondues.
L'enjeu pour cet habitat est faible.

Particularité faune :

Un Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) et un Goéland brun (*Larus fuscus*) ont été vus survolant la zone. Ils ne semblent pas occuper ce milieu, l'enjeu de cet habitat pour ces espèces est donc faible.

Par ailleurs, deux espèces d'insectes ont été contactées sur l'aire d'étude, il s'agit du Bourdon terrestre (*Bombus terrestris*) et de la Coccinelle à 7 points (*Coccinella septempunctata*). Ces espèces ne sont ni patrimoniales, ni protégées et ne représentent donc pas d'enjeux particuliers sur le site.

Ce type de milieu présente un enjeu écologique faible et des potentialités d'accueil d'espèces patrimoniales et protégées faibles.



G5 / Alignements d'arbres, petits bois anthropiques, boisements récemment abattus, stades initiaux de boisements et taillis

Il s'agit d'alignements d'arbres de dimension moyenne le long du terrain de football.
L'entretien de ces arbres est très régulier.
L'enjeu pour cet habitat est faible.

Particularité faune :

Sur cet habitat ont été observées les espèces suivantes : Accenteur mouchet (*Prunella modularis*), Etourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*), Mésange charbonnière (*Parus major*), Pie bavarde (*Pica pica*), Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*), pour lesquels l'habitat représente un enjeu faible.

Mais également, 4 Moineaux domestiques (*Passer domesticus*), qui constituent un enjeu fort en période de reproduction et semblent occuper un des arbustes en bordure d'aire d'étude. Cet habitat pourrait également servir au Verdier d'Europe (*Chloris chloris*), espèce potentielle à enjeu fort en période de nidification. Les haies abritent potentiellement le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*), à enjeu faible.

Ce type de milieu présente un enjeu écologique faible et des potentialités d'accueil d'espèces patrimoniales et protégées fortes.

Principaux milieux présents



J1 / Bâtiments des villes et des villages

A la limite nord-est du site, le mur existant est colonisé sporadiquement par plusieurs espèces végétales dont deux espèces exotiques envahissantes : le Buddléia de David (*Buddleia davidii*) et le Sénéçon du Cap (*Senecio inaequidens*). Au sud, il s'agit d'un petit tronçon bitumé d'accès au site. L'enjeu pour cet habitat est faible.

Particularité faune :

Sur cet habitat ont été majoritairement recensées des espèces typiques des milieux anthropiques telles que le Pigeon ramier (*Columba palumbus*), la Corneille noire (*Corvus corone*) et le Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*). Cet habitat pourrait également servir au Lézard des murailles (*Podarcis muralis*), espèce potentielle à enjeu faible.

Ce type de milieu présente un enjeu écologique faible et des potentialités d'accueil d'espèces patrimoniales et protégées faibles.



Habitats naturels (EUNIS Niveau 2)

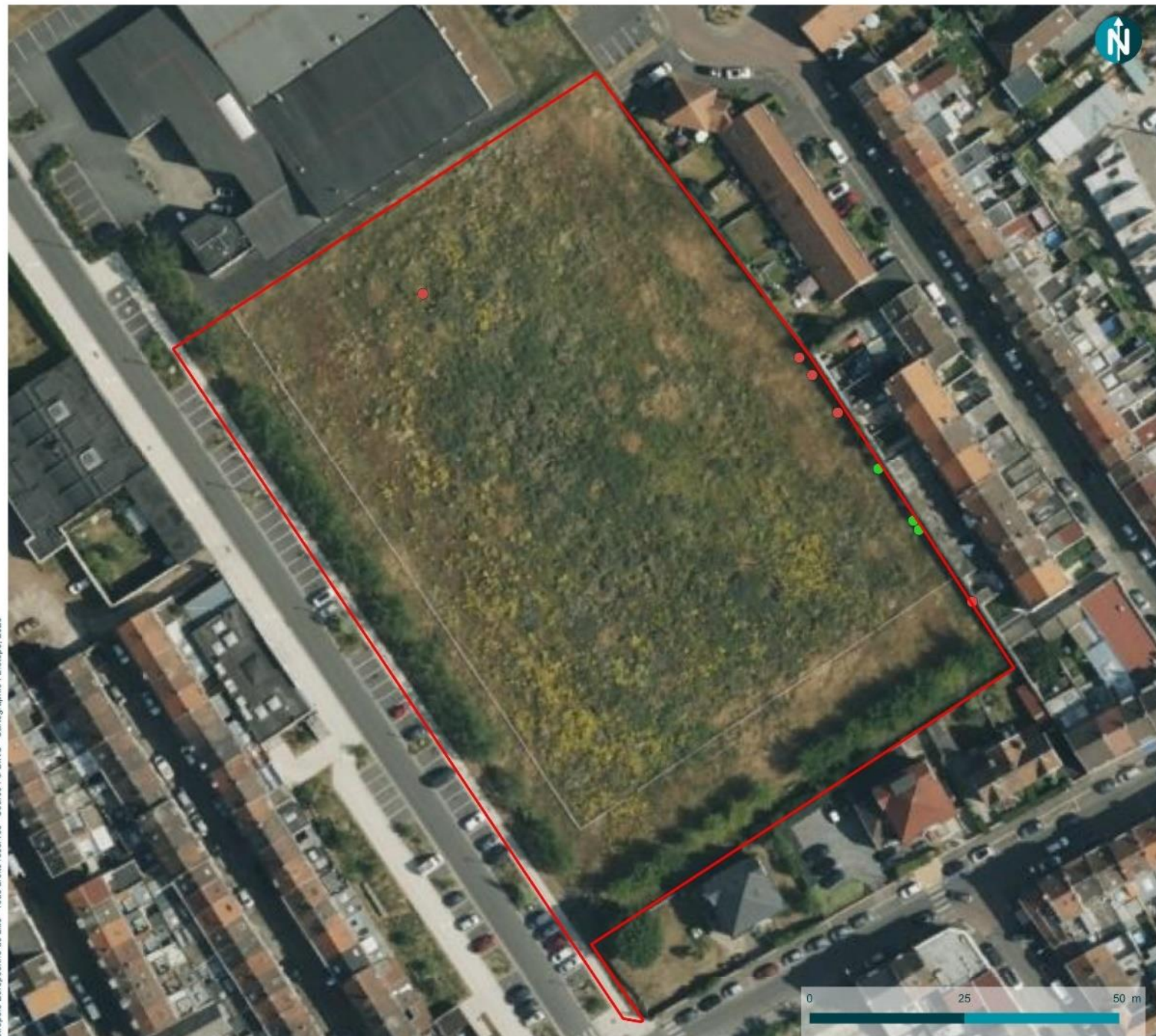
Prédiagnostic écologique - Projet de construction
d'une future piscine à Wattlelos (59)

Légende

Aire d'étude rapprochée

Habitats

- E2 / Prairies mésiques
- E2 / Prairies mésiques x E5 / Ourlets, clairières forestières et peuplements de grandes herbacées non graminoides
- G5 / Alignements d'arbres, petits bois anthropiques boisements récemment abattus, stades initiaux de boisements et taillis
- G5 / Alignements d'arbres, petits bois anthropiques boisements récemment abattus, stades initiaux de boisements et taillis x E2 / Prairies mésiques
- J1 / Bâtiments des villes et des villages
- J4 / Réseaux de transport et autres zones de construction à surface dure



Espèces végétales exotiques envahissantes

Construction du centre aquatique
métropolitain à Wattrelos (59)

Légende

Aire d'étude rapprochée

Espèces végétales exotiques envahissantes

- Buddléia de David (*Buddleja davidii*)
- Sénéçon du Cap (*Senecio inaequidens*)



Oiseaux patrimoniaux en période nuptiale

Prédiagnostic écologique - Projet de construction d'une future piscine à Wattrelos (59)

Légende

 Aire d'étude rapprochée

Oiseaux en stationnement

 Moineau domestique

Oiseaux en déplacement

 Chardonneret élégant

 Goéland brun

3.4.1 Les éléments évidents permettant d'identifier des enjeux écologiques importants

Des éléments évidents permettent-ils d'identifier d'ores et déjà des enjeux écologiques importants ?			OUI / NON
Les éléments d'ores et déjà identifiés sur le site, constituant des enjeux écologiques importants sont résumés dans le tableau ci-après.			
Présence avérée d'espèces protégées communes : ☐ Amphibiens ☐ Reptiles ☐ Mammifères ☒ Oiseaux			
Espèces végétales, végétations ou habitats naturels à enjeux	Niveau d'enjeu écologique spécifique	Niveau d'enjeu écologique contextualisé	Statuts
Pas d'habitats ou d'espèces végétales à enjeux avérés observés	Faible/Moyen/Fort/Très fort	Faible/Moyen/Fort/Très fort	Aucun
Espèces faunistiques	Niveau d'enjeu écologique spécifique	Niveau d'enjeu écologique contextualisé	Statuts
Chardonneret élégant (<i>Carduelis carduelis</i>) Cette espèce a été observée survolant le site.	Faible/Moyen/Fort/Très fort	Faible/Moyen/Fort/Très fort	Protection / Liste rouge régionale / Liste rouge nationale
Goéland brun (<i>Larus fuscus</i>) Cette espèce a été observée survolant le site.	Faible/Moyen/Fort/Très fort	Faible/Moyen/Fort/Très fort	Protection / Liste rouge régionale
Moineau domestique (<i>Passer domesticus</i>) Cette espèce a été observée en nidification dans les alignements d'arbres.	Faible/Moyen/Fort/Très fort	Faible/Moyen/Fort/Très fort	Protection / Liste rouge régionale
Continuités écologiques	Niveau d'enjeu écologique spécifique	Niveau d'enjeu écologique contextualisé	Réglementation
Corridors zones humides de la Vallée de la Marque	Faible/Moyen/Fort/Très fort	Faible/Moyen/Fort/Très fort	Oui / Non
Corridors bandes enherbées	Faible/Moyen/Fort/Très fort	Faible/Moyen/Fort/Très fort	Oui / Non

Présence de zones à dominante humide ?	OUI / NON
--	-----------

3.4.2 Des enjeux écologiques potentiels

D'autres enjeux écologiques potentiels importants sont-ils à considérer ?		OUI / NON
Les éléments pressentis sur le site qui peuvent constituer des enjeux écologiques importants sont résumés dans le tableau ci-après :		
Présence potentielle d'espèces protégées communes : ☐ Amphibiens ☒ Reptiles ☒ Mammifères ☒ Oiseaux ☒ Flore		
Espèces, cortèges d'espèces, végétations ou habitats naturels à enjeu, potentiels	Niveau d'enjeu écologique potentiel	Statut
Ophrys abeille (<i>Ophrys apifera</i>). Cette espèce a fait l'objet d'une recherche spécifique de ses rosettes au cours de la prospection. Des individus peu développés ont pu échapper aux observations. Cette espèce pourrait être observée dans	Faible/Moyen/Fort/Très fort	Espèce protégée en Nord-Pas-de-Calais.

D'autres enjeux écologiques potentiels importants sont-ils à considérer ?		OUI / NON
les prairies mésiques situées sous et à proximité des alignements d'arbres		
Espèces faunistiques	Niveau d'enjeu écologique	Statuts
Lézard des murailles (<i>Podarcis muralis</i>) Espèce potentiellement présente au niveau des habitations et des bâtiments.	Faible/Moyen/Fort/Très fort	Protection / Déterminant ZNIEFF
Hérisson d'Europe (<i>Erinaceus europaeus</i>) Espèce potentiellement présente au niveau des alignements d'arbres.	Faible/Moyen/Fort/Très fort	Protection
Verdier d'Europe (<i>Carduelis choris</i>) Espèce potentiellement nicheuse à fort enjeux au niveau des alignements d'arbres.	Faible/Moyen/Fort/Très fort	Protection / Liste rouge régionale / Liste rouge nationale
Continuités écologiques potentielles	Niveau d'enjeu écologique potentiel	Réglementation potentielle
Corridors bandes enherbées	Faible/Moyen/Fort/Très fort	Oui / Non

3.4.3 Bilan de la gestion actuelle du site

La gestion actuelle favorise-t-elle la prise en compte de la biodiversité ?		OUI / NON
Les pratiques de gestion réalisées sur le site sont listées ci-dessous :		
Pratique de gestion	Niveau	
Actuellement sur le site, une tonte des prairies est réalisée ainsi qu'une taille des arbres.	Faible/Moyen/fort/très fort	



Enjeux écologiques identifiés sur le site

Prédiagnostic écologique - Projet de construction
d'une future piscine à Wattrelos (59)

Légende

Aire d'étude rapprochée

Enjeux écologiques

Fort

Faible

4 Appréciation des enjeux biodiversité du site et préconisations d'action

Sur la base des éléments précédents, le niveau de « risque biodiversité » sur le site est considéré comme INTERMEDIAIRE. Les critères ayant conduit à qualifier ce niveau de risque sont listés dans le diagramme ci-après.

Nota. : la présence d'espèces animales protégées mais communes (ex. : Moineau domestique, Goéland brun, Chardonneret élégant...) correspond au risque réglementaire « intermédiaire » lié à la biodiversité. De telles espèces sont en effet présentes sur tous les sites présentant un minimum de caractère naturel.

ENJEU FAIBLE

ENJEU INTERMÉDIAIRE

Le prédiagnostic a mis en évidence des enjeux écologiques ayant des conséquences notables sur le projet.

La bibliographie a mis en évidence plusieurs enjeux écologiques principalement pour la faune. Le site pourrait avoir un intérêt pour certaines espèces protégées, comme le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*). Cette zone paraît également favorable à certains oiseaux des milieux anthropiques, tel que le Moineau domestique (*Passer domesticus*) et le Verdier d'Europe (*Carduelis chloris*).

Le repérage de terrain a révélé des enjeux écologiques avérés ayant des enjeux significatifs sur le site :

- Présence de 4 Moineaux domestiques (*Passer domesticus*), qui constituent un enjeu fort en période de reproduction et semble occuper un des arbustes en bordure d'aire d'étude ;
- Présence de deux espèces exotiques envahissantes : le Buddleia de David (*Buddleja davidii*) et le Sénéçon du cap (*Senecio inaequidens*).

ENJEU ELEVE

Le repérage de terrain a également révélé des enjeux écologiques potentiels à prendre en compte :

- Le Verdier d'Europe, qui représente un enjeu fort, pourrait venir nicher sur les arbres et arbustes présents sur le site ;
- L'Ophrys abeille, qui représente un enjeu moyen. Cette espèce a fait l'objet d'une recherche spécifique de ses rosettes au cours de la prospection, mais n'a pas été contactée. En revanche, des individus peu développés ont pu échapper aux observations. Cette espèce pourrait être observée dans les prairies mésiques situées sous et à proximité des alignements d'arbres ;
- Le Hérisson d'Europe et le Lézard des murailles sont également des espèces à faibles enjeux potentiellement présents sur l'aire d'étude rapprochée.

5 Bilan d'aide à la décision : Nos recommandations

Au regard du niveau de risque identifié faut-il remettre en cause la configuration du projet ou le choix du site pour l'implantation du projet ?		OUI / NON	☐ Si aucune configuration alternative ou aucun site alternatif ne peut être défini, des mesures de compensation importantes seront à prévoir
			☐ Les enjeux écologiques sont tellement importants sur le site qu'il sera extrêmement problématique de les compenser
Au regard du niveau de risque identifié faut-il réaliser des études complémentaires ?	Impact au niveau des alignement d'arbres	OUI / NON	☐ Diagnostic complet faune, flore sur un cycle annuel
			☒ Diagnostic écologique ciblé sur un ou plusieurs groupes biologiques à une période donnée : flore et végétations (entre mai et juin), mammifères (entre mai et septembre), avifaune (en période de reproduction), reptiles (entre mai et juin).
			☐ Diagnostic approfondi des continuités écologiques
			☐ Inventaires des zones humides et/ou d'évaluation des fonctions des zones humides
	Pas d'impact au niveau des alignements d'arbres	OUI / NON	☐ Diagnostic complet faune, flore sur un cycle annuel
			☒ Diagnostic écologique ciblé sur un ou plusieurs groupes biologiques à une période donnée : flore et végétations (entre mai et juin), reptiles (entre mai et juin).
			☐ Diagnostic approfondi des continuités écologiques
			☐ Inventaires des zones humides et/ou d'évaluation des fonctions des zones humides
Des éléments biologiques particuliers sont-ils à prendre en compte dans le cadre de l'insertion du projet dans l'environnement ?		OUI / NON	☒ Oiseaux protégés nicheurs potentiels et avérés, flore protégée potentiel, espèces exotique envahissantes de flore
Compte tenu de la nature du projet et des enjeux écologiques identifiés, le présent prédiagnostic peut-il être exploité pour produire rapidement un dossier qui sera soumis à l'autorité environnementale ?		OUI / NON	☐ Exploitation du contenu du prédiagnostic pour compléter le formulaire de demande d'examen au cas par cas qui sera adressé à l'autorité environnementale ¹
			☒ Le diagnostic des enjeux écologiques doit être approfondi grâce aux études susmentionnées
Le prédiagnostic a-t-il révélé des opportunités liées à la biodiversité compte tenu de la nature du projet ?		OUI / NON	☒ Création d'une zone afin de recréer un habitat favorable aux oiseaux nicheurs (fourrés, haies arbustives, alignement d'arbres).

¹ Art. R. 122-3 du décret n° 2016-1110 du 11 août 2016 relatif à la modification des règles applicables à l'évaluation environnementale des projets, plans et programmes



Au vu du prédiagnostic, les enjeux semblent se situer majoritairement au niveau des alignements d'arbres, habitats favorables à la nidification des oiseaux, notamment du Moineau domestique et potentiellement du Verdier d'Europe, deux espèces à forts enjeux de nidification.

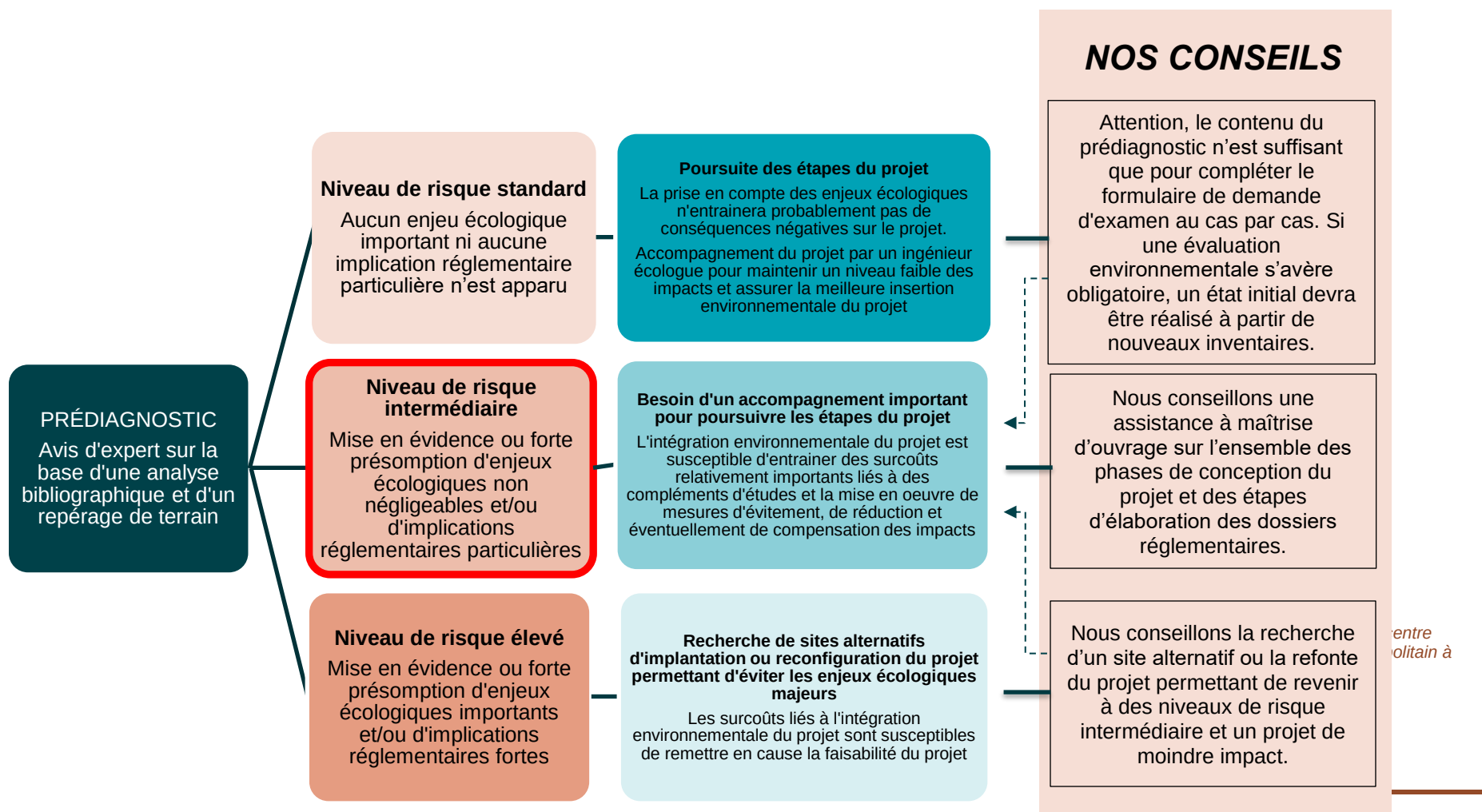
Les prairies mésiques situées sous et à proximité de ces alignements d'arbres, représentent également un habitat favorable pour l'Ophrys abeille. En l'absence d'observation en périodes non favorables, nous préconisons la réalisation d'inventaires complémentaires sur le mois de juin pour cette espèce.

Les autres habitats ne représentent pas d'intérêts particuliers. Toutefois, en l'absence d'inventaires en période favorable, nous ne pouvons pas exclure la présence de flore remarquable, et d'espèces de mammifères et de reptiles au sein de ceux-ci. Des inventaires complémentaires de la flore, des mammifères et des reptiles sont donc à prévoir entre mai et septembre (selon les groupes).

Dans le cas où le projet impacterait les alignements d'arbres et les prairies mésiques situées à proximité, des inventaires plus poussés (mammifères, avifaune en période de reproduction, flore en juin pour l'Ophrys abeille) devront être réalisés au niveau de ces derniers. En effet, la destruction de ces habitats représente une implication réglementaire potentielle pouvant nécessiter la rédaction d'un dossier de demande de dérogation espèces protégées.

Enfin, il est à noter la présence de deux espèces de flore exotiques envahissantes sur l'aire d'étude rapprochée. Ces espèces ne représentent pas un enjeu écologique mais leur gestion est essentielle pour la préservation de la biodiversité.

6 Les étapes



Annexe 1 : Liste des espèces de la flore patrimoniale présente dans la Bibliographie depuis 2000

Nom latin	Nom français	Ind. HdF	Rar. HdF	Men. HdF	Menace France	Menace Europe	Pat. HdF	Prot. Nat. - Annexe 1	Prot. Nat. - Annexe 2	Prot. HdF	Dét. ZNIEFF	Ind. ZH	EEE
<i>Achillea ptarmica</i> subsp. <i>ptarmica</i> L., 1753	Achillée sternutatoire	I	PC	LC	LC	NE	Oui	Non	Non	NPC	Oui	Nat	N
<i>Aira caryophylla</i> L., 1753	Canche caryophyllée	I	AR	LC	LC	NE	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	N
<i>Butomus umbellatus</i> L., 1753	Butome en ombelle	I	PC	LC	LC	LC	Oui	Non	Non	NPC	Oui	Nat	N
<i>Campanula persicifolia</i> L., 1753	Campanule à feuilles de pêcher	I	R	NT	LC	NE	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	N
<i>Carex arenaria</i> L., 1753	Laîche des sables	I	AR	LC	LC	NE	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	N
<i>Cichorium intybus</i> L., 1753	Chicorée sauvage	I	AC	LC	LC	LC	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	N
<i>Crepis foetida</i> subsp. <i>foetida</i> L., 1753	Crépide fétide	I	RR	DD	LC	NE	Oui	Non	Non	Non	nd	Non	N
<i>Eleocharis acicularis</i> (L.) Roem. & Schult., 1817	Scirpe épingle	I	R	NT	LC	LC	Oui	Non	Non	NPC;Pic	Oui	Nat	N
<i>Erigeron acris</i> L., 1753	Vergerette âcre	I	PC	LC	LC	NE	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	N
<i>Erysimum cheiranthoides</i> subsp. <i>cheiranthoides</i> L., 1753	Vélar fausse-girolée	I	AR	LC	NE*	NE	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	N
<i>Fallopia dumetorum</i> (L.) Holub, 1971	Renouée des haies	I	AR	LC	LC	NE	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	N
<i>Galium parisiense</i> L., 1753	Gaillet de Paris	I	AR	LC	LC	NE	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	N
<i>Hieracium umbellatum</i> L., 1753	Épervière en ombelle	I	PC	LC	LC	NE	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	N
<i>Laphangium luteoalbum</i> (L.) Tzvelev, 1994	Gnaphale jaunâtre	I	R	LC	LC	NE	Oui	Non	Non	NPC;Pic	Oui	Nat	N
<i>Lathyrus hirsutus</i> L., 1753	Gesse hérissée	I	R	DD	LC	LC	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	N
<i>Lepidium ruderales</i> L., 1753	Passerage des décombres	I	PC	LC	LC	LC	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	N
<i>Logfia minima</i> (Sm.) Dumort., 1827	Cotonnière naine	I	AR	LC	LC	NE	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	N

Construction du centre
aquatique métropolitain à
Wattrelos (59)

Nom latin	Nom français	Ind. HdF	Rar. HdF	Men. HdF	Menace France	Menace Europe	Pat. HdF	Prot. Nat. - Annexe 1	Prot. Nat. - Annexe 2	Prot. HdF	Dét. ZNIEFF	Ind. ZH	EEE
<i>Medicago minima</i> (L.) L., 1754	Lucerne naine	I	AR	LC	LC	LC	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	N
<i>Medicago polymorpha</i> L., 1753	Lucerne polymorphe	I	R	LC	LC	LC	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	N
<i>Mentha longifolia</i> subsp. <i>longifolia</i> (L.) Huds., 1762	Menthe à longues feuilles	I?	E?	NE	NE*	NE	Oui	Non	Non	Non	(Oui)	Nat	N
<i>Myosotis laxa</i> subsp. <i>cespitosa</i> (Schultz) Hyl. ex Nordh., 1940	Myosotis cespiteux	I	PC	LC	LC	NE	Oui	Non	Non	Non	Oui	Nat	N
<i>Petasites hybridus</i> (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801	Pétasite hybride	I	AR	LC	LC	LC	Oui	Non	Non	Non	Oui	Nat	N
<i>Potentilla anglica</i> subsp. <i>anglica</i> Laichard., 1790	Potentille d'Angleterre	I	R?	DD	LC	NE	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	N
<i>Ranunculus parviflorus</i> subsp. <i>parviflorus</i> L., 1758	Renoncule à petites fleurs	I;A	E	DD	NE*	NE	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	N
<i>Rumex maritimus</i> L., 1753	Patience maritime	I	AR	LC	LC	NE	Oui	Non	Non	Non	Oui	Nat	N
<i>Rumex palustris</i> Sm., 1800	Patience des marais	I	AR	DD	LC	NE	Oui	Non	Non	Non	Oui	Nat	N
<i>Sedum album</i> L., 1753	Orpin blanc	I;N;S;C	PC	LC	LC	NE	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	N
<i>Silene noctiflora</i> L., 1753	Silène de nuit	I	E	CR	NT	NE	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	N
<i>Spirodela polyrhiza</i> (L.) Schleid., 1839	Spirodèle à plusieurs racines	I	PC	LC	LC	LC	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	N
<i>Thlaspi arvense</i> L., 1753	Tabouret des champs	I	PC	LC	LC	NE	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	N
<i>Torilis nodosa</i> (L.) Gaertn., 1788	Torilis noueux	I	R	LC	LC	NE	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	N
<i>Trifolium arvense</i> L., 1753	Trèfle des champs	I	PC	LC	LC	LC	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	N
<i>Verbascum blattaria</i> L., 1753	Molène blattaire	I	R	LC	LC	NE	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	N
<i>Vicia villosa</i> Roth, 1793	Vesce velue	I	RR	DD	LC	NE	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	N

Légende du tableau :

Construction du centre
aquatique métropolitain à
Wattrelos (59)

Ind. HdF	Indigénat en Haut de France	Men. Hdf / Menace France / Menace Europe	Menace à l'échelle des Hauts de France / France / Europe
I	Indigène	EX	Éteint
X	Néo-indigène potentiel	EW	Éteint à l'état sauvage
Z	Eurynaturalisé	RE	Éteint au niveau régional
N	Sténonaturalisé	REw	Éteint à l'état sauvage au niveau régional
A	Accidentel	CR*	En danger critique d'extinction (non revu récemment)
S	Subspontané	CR	En danger critique d'extinction
C	Cultivé	EN	En danger
?	Indéterminé	VU	Vulnérable
#	Sans objet	NT	Quasi menacé
I?	préssumé indigène	LC	Préoccupation mineure
X?	préssumé néo-indigène potentiel	DD	Insuffisamment documenté
Z?	préssumé eurynaturalisé	NE	Non évalué
N?	préssumé sténonaturalisé	NAa	Non applicable car taxon naturalisé
S?	préssumé subspontané	NAo	Exclu de la liste rouge
A?	préssumé accidentel	#	Sans objet
C?	préssumé cultivé		
Rar. HdF	Rareté à l'échelle des Hauts de France	Pat. HdF	Patrimonialité en Hauts de France
D	disparu	Oui	d'intérêt patrimonial / déterminant de ZNIEFF
D?	préssumé disparu	Oui*	d'intérêt patrimonial / déterminant de ZNIEFF par "redescende (syn)taxonomique"
E	exceptionnel	(Oui)	d'intérêt patrimonial / déterminant de ZNIEFF mais (préssumé) disparu
E?	préssumé exceptionnel	(Oui)*	d'intérêt patrimonial / déterminant de ZNIEFF mais (préssumé) disparu par "redescende (syn)taxonomique"
RR	très rare	pp	d'intérêt patrimonial / déterminant de ZNIEFF pour partie
RR?	préssumé très rare	(pp)	d'intérêt patrimonial / déterminant de ZNIEFF pour partie mais (préssumé) disparu
R	Rare	?	Indéterminé
R?	préssumé rare	Non	pas d'intérêt patrimonial / déterminant de ZNIEFF
AR	assez rare	#	sans objet
AR?	préssumé assez rare		
PC	peu commun	Prot.	Protection réglementaire
PC?	préssumé peu commun	Oui	taxon floristique protégé
AC	assez commun	NPC	taxon protégée à l'échelle du Nord-Pas-de-Calais
AC?	préssumé assez commun		
C	commun	Ind ZH :	Zones humides
C?	préssumé commun	Nat	Taxon caractéristique de zones humides



CC très commun
CC? présumé très commun
P présent
? inévalué
absent

EEE :

Natpp

A
P
?
N
#

Taxon caractéristique de zones humides pour partie

Espèce exotique envahissante
exotique envahissant avéré
exotique envahissant potentiel
Indéterminé
non exotique envahissant
sans objet

7 Glossaire

- **Continuité écologique** : Ensemble formé par des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques. Voir ci-après la définition des termes « Réservoir de biodiversité » et « Corridor écologique ».
- **Implication réglementaire** : Habitat ou espèce protégé que le maître d'ouvrage doit éviter de détruire afin de respecter la réglementation internationale, nationale ou locale. Voir le terme « Protégé » ci-après pour plus de détails.
- **Corridor écologique** : Espaces assurant des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie. Voir la définition du terme « Réservoir de biodiversité » ci-après pour plus de détails.
- **Enjeu écologique** : Valeur attribuée à une espèce, un groupe biologique ou un cortège d'espèces, un habitat d'espèce, une végétation, un habitat naturel ou encore un cumul de ces différents éléments. Il s'agit d'une donnée objective, évaluée sans préjuger des effets d'un projet, définie d'après plusieurs critères tels que les statuts de rareté/menace de l'élément écologique considéré à différentes échelles géographiques. Pour une espèce, sont également pris en compte d'autres critères : l'utilisation du site d'étude, la représentativité de la population utilisant le site d'étude à différentes échelles géographiques, la viabilité de cette population, la permanence de l'utilisation du site d'étude par l'espèce ou la population de l'espèce, le degré d'artificialisation du site d'étude... Pour une végétation ou un habitat, l'état de conservation est également un critère important à prendre en compte. L'enjeu écologique est indépendant du niveau de protection de l'élément écologique considéré et possède une connotation positive en termes de biodiversité.
- **Patrimonial** : Ce terme renvoie à des espèces, végétations ou habitats qui nécessitent une attention particulière, du fait de leur statut de rareté et/ou de leur niveau de menace à une échelle locale, départementale, régionale, nationale ou supérieure. Ce qualificatif est indépendant du statut de protection de l'élément écologique considéré.
- **Protégé** : Habitat qu'il est interdit de détruire ou espèce qu'il est interdit de chasser, pêcher, cueillir, détruire, et parfois transporter, vendre, acheter, à tous les stades de développement (œufs, jeunes, adultes) et produits dérivés (peaux, plumes, écailles...), selon une réglementation internationale, nationale ou locale. Pour certaines espèces, sont par ailleurs interdites, la destruction, l'altération ou la dégradation de tout ou partie de leur habitat de vie.
- **Réservoir de biodiversité** : Espaces dans lesquels la biodiversité, rare ou commune, menacée ou non menacée, est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie (alimentation, reproduction, repos) et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement, en ayant notamment une taille suffisante. Ce sont des espaces pouvant abriter des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent, ou susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces.
- Il existe trois catégories de zonages d'inventaire du patrimoine nature : les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) de types I et II et les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO).
- **Risque biodiversité** : Risque lié à la biodiversité quant à la faisabilité d'un projet d'aménagement sur le site d'étude. Ce risque prend en compte le niveau d'impact potentiel du projet sur la biodiversité et l'ampleur des mesures d'évitement, de réduction d'impact et/ou de compensation qu'exigeront les services instructeurs.
- **Zonage d'inventaire du patrimoine naturel** : Surface reconnue pour son intérêt écologique, qui n'est pas protégée mais qu'il doit être prise en compte dans les projets d'aménagement du territoire afin d'y préserver la biodiversité.
- **Zonage réglementaire du patrimoine naturel** : Surface bénéficiant de dispositifs réglementaires destinés à assurer la pérennité des espèces et des habitats.

 **En France, ces zonages sont notamment les suivants : Parcs Nationaux (PN) ; Réserves Naturelles Nationales (RNN) ; Réserves Naturelles Régionales (RNR) ; Arrêté Préfectoral de Protection de BIOTOPE (APPB ou APB) ; Sites Natura 2000 [propositions de Sites d'Importance Communautaire (pSIC), Sites d'Importance Communautaire (SIC), Zones Spéciales de Conservation (ZSC), Zones de Protection Spéciale (ZPS)] ; sites classés et sites inscrits quand ils concernent des éléments du patrimoine naturel.**



Siège social :

22 boulevard Maréchal Foch - BP58 - F-34140 Mèze

Tél. : +33(0)4 67 18 46 20 - Fax : +33(0)4 67 18 65 38 - www.biotope.fr